

Décision

Générale

colonial

Décision n° 783 18 juillet 1952

n° 783 18

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 8 du 01/08/1952

Date de publication

18 juillet 1952

Date du numéro

1 août 1952

TEXTE INTÉGRAL

Un congé à solde entière d'une durée de trois mois est accordé à M. Abdi Mahmoud, planton en service au Cercle de Djibouti, 1 pour compter du 1er août 1952.